

[Et si vous deveniez juré du Marius de l'audiodescription 2023...](#) [1]

Avant le 15 janvier 2023

Le Marius est un prix qui récompense la meilleure audiodescription parmi les 7 films nommés par l'académie des César, dans la catégorie « Meilleur Film ». Il est organisé par une équipe de bénévoles déficients visuels et voyants en lien avec la CFPSAA et la section Audiodescription d'apiDV. Le jury du Marius est essentiellement composé de personnes aveugles et malvoyantes et de 10 % maximum de personnes voyantes. La candidature des jurés est validée par les organisateurs après réponse à un bref questionnaire de présentation et approbation du règlement. Aucune compétence ou connaissance cinématographique n'est exigée, seule compte l'envie de participer à un projet où les déficients visuels sont au cœur du sujet. Le vote s'effectue par courrier électronique, à partir de la bande son des films en compétition.

[En savoir plus \(apiDV\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/et-si-vous-deveniez-jur%C3%A9-du-marius-de-l%E2%80%99audiodescription-2023%E2%80%A6>

[2] <https://www.apidv.org/Et-si-vous-deveniez-Jure-du-Marius-de-l-Audiodescription.html>